Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260618-DELIB40_2026-DE

COMMUNE DE LA VICOMTE-SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BROMBIN Alain, BERTHELOT Vincent, LEBOUDEC Christine, HARDY Adriane, LEON-COUSIN Caroline, FRERE François, HACQUIN Jean-Pierre, GOUEDART Jordan, BECQUET Michel, FEBVRE Océane, ANÉLARD Patrick, CHAUVIN Sonia, Madame Gwénaelle LE BOUCHER, Cyriane PENHOAT, Vincent PIEPLU

Secrétaire de séance : Madame Océane FEBVRE

Date de convocation : le vendredi 12 juin 2026

DÉLIBÉRATION N° 40/2026 – Travaux Chemin du Doué – effacement des réseaux

Un chiffrage a été réalisé au lieu-dit « Le Chemin du Doué » pour l'effacement de réseaux.

Le montant total de cette opération à la charge de la commune serait de 60 000€ TTC

Afin d'engager les études de détail, il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet d'étude de l'effacement des réseaux au lieu-dit « Le Chemin du Doué » pour un montant estimatif de 3 500€ TTC.

Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat Départemental d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement financier du SDE 22, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché,

Ainsi Monsieur Berthelot, 1er adjoint, propose au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** le projet d'étude de l'effacement des réseaux au lieu-dit « Le Chemin du Doué » à la Vicomté sur Rance présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 3 500€ TTC

- **D'AUTORISER** le Maire, ou son représentant, à signer le devis avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260618-DELIB40_2026-DE

FAIT ET DELIBERE A LA VICOMTE/RANCE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Océane FEBVRE

LE MAIRE,
Alain BROMBIN

